

Plaque commémorative à la mémoire des victimes du 6 décembre 1989

Le monument commémoratif est formé d'une plaque de granit vert foncé de Mégantic (48 po x 48 po) dans laquelle est enchâssée une plaque ronde, du même matériau, portant le logo de l'École Polytechnique et le nom des 14 victimes. Le disque est retenu par 14 clous d'acier inoxydable semblables à ceux fixant les rails de chemin de fer et rappelant les travaux d'ingénierie. Il a été apposé sur le mur sud-ouest de Polytechnique, près de la cantine étudiante, et fait face à la tour de l'Université de Montréal.

Le monument commémoratif a été dessiné par M. Louis Courville qui assumait les fonctions de directeur général intérimaire au moment de la tragédie et a été réalisé par les sculpteurs Claude Bernard et André Fournelle. Il répond aux critères que l'École s'était fixés à savoir la permanence, la simplicité, la sobriété, la qualité des matériaux et du rendu ainsi que l'intégration étroite au bâtiment.

Le monument a été dévoilé au 1^{er} anniversaire de la tragédie, en 1990.

Monument à la mémoire des victimes de la tragédie de l'École Polytechnique, place-du-6-décembre

Le Bureau d'art public de la Ville de Montréal a inauguré le 5 décembre 1999 en présence du maire Pierre Bourque, un monument commémoratif à la Place-du-6-décembre, à l'intersection de la rue Decelles et du chemin Queen-Mary, à proximité de l'entrée du campus de l'Université de Montréal.

Le monument a été conçu par Rose-Marie Goulet, artiste visuelle et Marie-Claude Robert, architecte du paysage.

Renseignements : Ville de Montréal, Service de la culture, tél. (514) 872-1113